PROGRAMME

Responsabilité professionnelle et assurance RCP obligatoire de l'avocat

Date : jeudi 6 juillet 2023, 09h00 - 11h00

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

Intro

Une activité à risque : panorama statistique / typologies / comparaisons

A- Fondements de la RCP et actualité des sinistres
B- Le contrat d'assurance et ses garanties
C- Un sinistre comment faire
D- Prévention du risque

Questions/réponses

DE SALVE DE BRUNETON Jean
Biographie : Avocat aux conseils

CANU Vincent, Délégué du bâtonnier aux Assurances
Biographie : Responsable de la sous-commission "Baux d'habitation et professionnel", ancien membre du conseil de l'Ordre, avocat au barreau de Paris

TAJAN Jérôme
Biographie : Directeur Aon Professions

DI GREGORIO Antonella, Déléguée du Bâtonnier aux assurances
Biographie : Avocat à la Cour - Assurances- Construction- Immobilier- Copropriété

Objectif pédagogique : Sensibiliser les avocats sur les risques d'une action en responsabilité professionnelle et sur le fonctionnement de l'assurance RCP dans le cadre de l'exercice d'une profession devenue complexe.

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :
2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

Support pédagogique : Un support pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT